

ECHO-*flash*

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°294 – mars.avril 2021

Élections :

Résultats TPE et CNRACL

Pages 3 et 9

Congrès de l'UD

C'est parti !

Page 11

**16 mars 21 dans l'Allier :
Philippe Martinez...
en immersion !**



De classe et de masse... un point c'est tout !

*L*a CGT, une organisation de lutte de classe et de masse. Cette formule, combien de fois ne l'avons-nous pas entendu ou lu dans les publications de la CGT. Celle-ci vaut, à tous les coups, une slave d'applaudissements à tous les congrès, à celles et ceux qui la prononcent. Pour moi, il n'y a pas de problème à cela, je vous invite aussi sans hésitation à l'utiliser.

Oui, nous avons raison de réaffirmer avec fierté, et nous le prouvons régulièrement dans les nombreuses luttes que oui, la CGT, notre CGT est une organisation syndicale de lutte de classe. Pour autant, nous ne devons jamais mettre de côté la fin de cette belle phrase, car la CGT doit rester impérativement de masse.

En effet, la question du nombre de syndiqués dans des syndicats structurés, pour permettre d'organiser la démocratie et la lutte, est un élément constitutif et incontournable du rapport de force.

Une CGT plus forte en syndiqués et plus forte dans les urnes est une CGT plus forte pour lutter et pour gagner sur les légitimes revendications.

Voter CGT est une implication concrète, un engagement pour se défendre et gagner des conquises sociales. Porter nos revendications, proposer et gagner partout le vote CGT, est essentiel. Mais voter c'est bien, se syndiquer c'est mieux.

Il nous faut débattre largement et être bien convaincus de la nécessité d'une syndicalisation de masse dans toutes les organisations, et du bien fondé de la faire vivre dans tous nos syndicats. Il nous faut être une CGT réellement à l'offensive.

Nous avons collectivement, à travers des orientations de congrès, décidé de faire de ce que nous appelons communément les questions d'orgas, de vie syndicale, une priorité pour toute la CGT. Nous ne l'avons pas fait pour le plaisir mais bien parce que c'est fondamental pour l'avenir de notre organisation et pour sa capacité à faire aboutir nos ambitions revendicatives.

Le besoin de l'outil, pour les porter, pour rassembler et organiser les salariés là où ils sont et construire la lutte, est donc capital.

Soigner notre culture d'orga, y consacrer le temps nécessaire, renforcer et structurer la CGT, l'implanter là où elle est absente, n'est pas une tâche de plus, mais une impérieuse nécessité. Car si notre objectif est bien de retrouver notre 1ère place, il est surtout de faire en sorte que le syndicalisme de lutte, de conquêtes sociales que nous portons, rayonne sur un plus grand nombre de salariés, de travailleuses et travailleurs.

Je vous propose de mettre au cœur de notre travail collectif, notre démarche de renforcement de la CGT. Alors que l'Union Départementale est entrée dans la préparation de son prochain congrès, je vous propose de faire de ce point le sujet central !

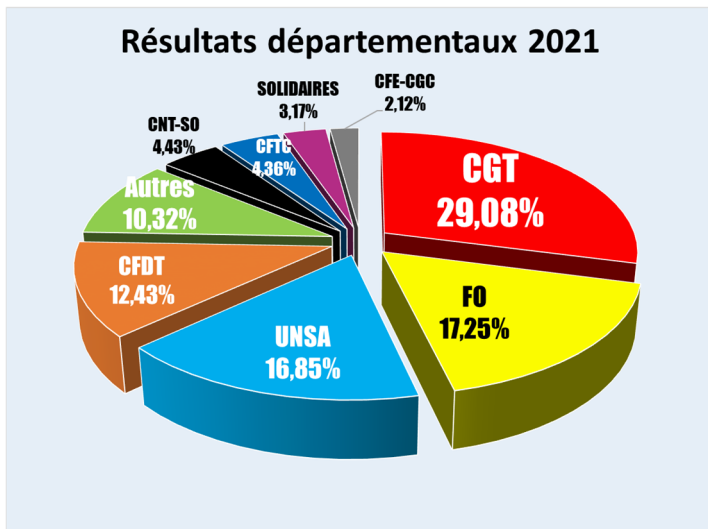
Laurent Indrusiak, Secrétaire Général de l'UD

- UNE** : Photo propriété UD
- P2** : Editorial
- P3** : Elections TPE : résultats
- P4** : – Nécrologie
– Pub
- P5** : Interview
- P6 à 8** : – Brèves luttes
– Agenda
- P9** : Elections CNRACL : résultats
- P10** : Pub
- P11** : Préparation congrès UD
- P12** : Abonnement NVO

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUÇON
Laurent Indrusiak - Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr - Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S
06639
Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

Élections des Très Petites Entreprises (TPE)

Dans le département de l'Allier, la CGT arrive largement en tête, mais les résultats sont à analyser avec attention. Il nous faut les analyser avec pragmatisme. D'abord, c'est une vraie satisfaction que la CGT soit placée en tête de cette élection, ne boudons pas notre plaisir. Mais, pour autant, nous ne devons pas nous satisfaire d'un scrutin où près de 9 salariés sur 10 n'ont pas été votés.



Nous avons aussi fait le constat qu'avec un nombre très restreint de militants, de syndicats investis, cette élection n'a pas été la campagne de toute la CGT. Ceux qui se sont réellement engagés et ont participé à ce succès de la CGT n'en ont que plus de mérite.

Nous devons nous interroger sur le manque d'intérêt des salarié.e.s pour ce scrutin. Cela pose clairement la question de quel lien la CGT entretient avec tout

Un gouvernement complice

Rien n'aura été épargné aux salarié.e.s des TPE et nous tenons à dénoncer l'organisation catastrophique de ces élections par le ministre du travail. Reporté 2 fois, ce scrutin, qui concernait 20 000 salariés dans l'Allier (4,5 millions nationale-ment), n'a fait l'objet d'aucune campagne de communication gouvernementale ou si peu. Electeurs non-inscrits, matériels de vote non reçus, identifiants internet faux ou inutilisables, autant d'anomalies qui n'ont pas permis de répondre aux enjeux du scrutin.

La CGT avec 29,08 %, se situe loin devant FO qui, elle, réalise 17,25 %, ce qui nous place à près de 12 % de la seconde organisation syndicale. L'UNSA réalise 16,85 % et la CFDT 12,43 %, les autres organisations ne passent pas la barre des 6 %.

Près de 93 % des salariés ont boudé ce scrutin !

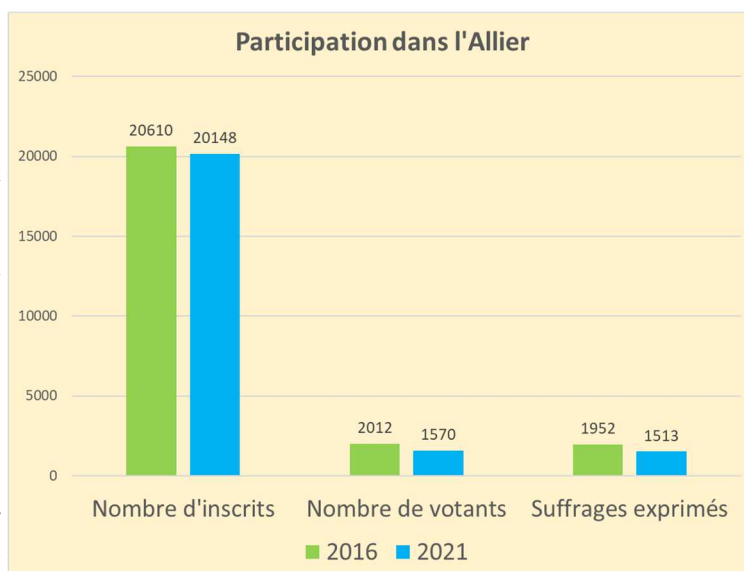
Toutes les organisations ont vu le nombre de voix diminuer. De fait, c'est notre organisation majoritaire qui en a le plus perdu. Il est vrai que l'abstention pénalise beaucoup plus l'organisation qui récolte le plus de voix. Pour autant, avec un taux de partici-

ce salariat ? Malgré un travail conséquent, les résultats démontrent que nous devons continuer nos efforts pour être au plus près des salarié.e.s de ces TPE. Avec le contexte sanitaire particulièrement difficile, nous n'avons pas pu faire tout ce que nous avons prévu en termes de campagne de proximité, notamment sur le nombre de déploiements. Mais le contexte sanitaire n'explique pas tout.

Au niveau national

Avec 5,49 %, seuls 265 762 salarié.e.s auront surmonté tous les obstacles pour voter. Pour autant, notre organisation syndicale a, une nouvelle fois, été placée en tête du scrutin avec 67 634 voix, soit 26,31 % et une progression de 1,19 % par rapport à 2016. Cette tendance se confirme également dans l'encadrement avec une progression de 0,78 %. La CGT tient à féliciter les électeurs qui nous ont fait confiance malgré de nombreuses embuches pour les éloigner des urnes.

Laurent Indrusiak



Eric nous a quitté



Eric Colin nous a quitté prématurément. Il était très impliqué auprès des salariés, sensible à leurs intérêts avant les siens et a décidé de s'impliquer très tôt dans le syndicalisme et la politique. Son rôle de militant Cégétiste n'a pas été un long fleuve tranquille puisqu'il l'a conduit à mener des combats successifs pour la défense des droits des salariés, pour lesquels il n'hésitait pas à aller se confronter aux employeurs peu respectueux du Code du Travail.

Entré dans l'administration pénitentiaire en 1992, après avoir travaillé dans différents établissements, il arrive dans l'Allier en 1995.

D'abord, Secrétaire Général de l'Union régionale pénitentiaire CGT Rhône-Alpes Auvergne, il est ensuite élu SG de l'Union Locale CGT de Moulins et sa région lors du Congrès de juin 2013 et devient, dans la foulée, membre de la direction de l'UD CGT. Les responsabilités ne lui font pas peur, bien au contraire, et c'est avec toute sa fougue qu'il prend en charge ses mandats et n'a de cesse d'être de tous les combats.

Lors d'une action militante en 2013 devant le Centre pénitentiaire, il se voit accuser d'outrage à une personne dépositaire de l'autorité publique, alors qu'il dénonce la suppression de postes à la Maison d'arrêt et qu'il défend les conditions d'exercice des personnels.

Sa condamnation à 600 € d'amende, en avril 2015, l'avait profondément affecté car vécue comme une volonté de bâillonner l'expression syndicale... Malgré le fait que la cour d'appel de Riom lui rende

justice en déboutant l'administration, ce combat avait laissé des traces indélébiles. C'est pourquoi il avait décidé de passer le flambeau en 2016 au terme de son mandat et de souffler un peu pour se recentrer sur sa famille qui avait beaucoup souffert des multiples attaques menées contre lui par son employeur.

En 2016, il réintègre la pénitentiaire au service d'insertion et de probation de Moulins mais des ennuis de santé le rattrapent et l'obligent à être en arrêt de travail en 2019.

Éric, marié et père de 2 enfants, nous a quitté le 27 février 2021 à l'aube de ses 55 ans en laissant dans le cœur de sa famille et de ses amis un immense vide.

A toi camarade fidèle, camarade de combat avec qui nous avons vécu des expériences syndicales très intenses et de belles luttes, nous ne te disons pas adieu car tu resteras dans nos souvenirs.

Synthèse de Christiane Micaud à l'hommage prononcé par Claude Guillemain le jour des obsèques

GAMME INDIVIDUELLE

- TNS - ENTREPRISE - AGENTS TERRITORIAUX - IARD

Pour toute nouvelle
adhésion

1 mois
de cotisation
OFFERT*

du 01/01/2021
au 31/01/2022



Engagée pour votre santé

• Vichy

30 bd. Gambetta
03207 Vichy Cedex

• Montluçon

73 av. de la République
03100 Montluçon

• Moulins

87 rue d'Allier
03000 Moulins

• Clermont-Ferrand

16 rue Saint Gènes
63000 Clermont-Ferrand

www.mutuale.fr

JOINDRE UN CONSEILLER

02 54 56 41 41

Régie par le code de la mutualité soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée à l'INSEE sous le numéro 775 369 887



Mutuale
La Mutuelle Familiale
Section Auvergne



Une nouvelle dynamique !

Angélique Bernard, aide-soignante à l'Ehpad de Cusset, vient d'être nouvellement élue Secrétaire Générale de l'Union Syndicale Départementale de la santé et de l'action sociale CGT de l'Allier lors de la Commission Exécutive qui s'est tenue le jeudi 11 mars 2021 à Commentry. Angélique, jeune maman de 37 ans, est adhérente à la CGT depuis 2014 et est également Secrétaire Générale de son syndicat.

Echo-Flash : *Angélique, tu viens d'être nouvellement élue à la tête de l'USD CGT de l'Allier en remplacement de Christiane Micaud (voir notre précédente édition). Peux-tu nous en dire un peu plus sur l'intérêt et l'utilité de l'USD ?*

Angélique Bernard : L'USD a plusieurs missions, elles sont diverses et variées. L'USD est là principalement pour accompagner les syndiqués individuels, les bases syndicales, les agents de la fonction publique hospitalière et les salariés de l'action sociale, qu'ils soient syndiqués ou non, au quotidien au sein de leur structure. A mon sens, l'USD est d'utilité publique et sociale. Nous avons un rôle d'écoute, d'accompagnement et d'aide, entre autres. L'USD est également là pour proposer et organiser des actions locales comme départementales ou régionales, voire même nationales en lien direct avec notre fédération. En quelques lignes, il est difficile d'énumérer toutes les missions de notre Union Syndicale Départementale.

E.F : *La crise sanitaire a mis sur le devant de la scène les premiers de corvées. Au-delà des applaudissements, quels devraient être les leviers à actionner pour réduire les dysfonctionnements constatés dans nos hôpitaux, nos Ehpad dans la capacité à répondre aux besoins de la population ?*

A.B. : Les professionnels de la santé et sans oublier les professionnels de l'ac-

tion sociale sont bel et bien les premiers de corvées dans notre pays. La pandémie a mis en exergue ce que la CGT dénonce depuis quelques décennies, alors oui nous pouvons dire que nous avons raison de lutter.

Je pense qu'un des premiers leviers à actionner, dans un premier temps, est de réussir à convaincre les salariés à se mettre en grève, aux usagers de se mobiliser aux cotés des personnels parce qu'il n'y a que la mobilisation qui paie, et dans un deuxième temps de nous rejoindre par la syndicalisation.

Un deuxième levier pourrait être de faire la chasse à la fraude fiscale, revoir le principe de l'optimisation fiscale, sans oublier de revoir les conditions de « la perfusion sous CICE » des grandes entreprises dans notre pays.

Un troisième levier pourrait être de sensibiliser et de faire comprendre l'utilité et l'importance à ce que les citoyens votent lors des différentes élections en France. Le modèle de société que nous souhaitons, que nous rêvons passe par les urnes.

E.F : *Quels sont les objectifs, les ambitions que vous vous êtes assignés pour le fonctionnement de l'USD pour le court et le moyen terme ?*

A.B. : La nouvelle équipe de l'USD a la chance de s'être organisée d'une manière différente qu'auparavant par l'envie de certains camarades de s'investir davantage par le biais des heures mutualisées afin de se répartir l'ensemble du travail à effectuer.

A court terme comme à moyen terme, les objectifs sont nombreux, continuer à

gérer l'USD comme il a été géré depuis plus de 10 ans par Christiane, renforcer les bases syndicales existantes et en créer des nouvelles, former les camarades qui ne le sont pas pour appréhender au mieux leurs mandats et impulser le plan de formation de notre Union Départementale afin que les camarades s'ouvrent à des formations en dehors de leur champ professionnel, porter les revendications et propositions de notre organisation syndicale, développer les réseaux sociaux, continuer à nous mobiliser pour maintenir nos conquêtes sociales et d'en acquérir des nouveaux...

A moyen terme, nous avons en ligne de mire un enjeu des plus importants pour notre représentativité, ce sont les élections professionnelles 2022 dans la fonction publique hospitalière où il nous faudra gagner nos élections pour asseoir le rapport de force dans nos établissements.

En ce qui concerne nos ambitions, nous avons à cœur d'essayer de faire tout aussi bien que notre ancienne Secrétaire Générale par respect pour ce qu'elle a construit tout au long de ses trois mandats, pour l'ensemble des syndiqués de notre USD 03, et pour l'activité syndicale dans sa globalité notamment l'interpro.

L'ambition est un moteur, la nouvelle équipe ajoutera sa patte pour cette belle aventure humaine et fraternelle qu'est le syndicalisme tout en restant humble.

Je nous souhaite bonne chance pour relever ce travail d'équipe pour l'intérêt collectif.

Vive la CGT.

Propos recueillis par J.P. Pradel

UN PRINTEMPS « EFFERVESCENT » À ST POURÇAIN SUR SIOULE

Rappelons-nous : par suite de la décision unilatérale du maire de St Pourçain de récupérer nos locaux hébergeant l'Union Locale, faisant fi de la convention de mise à disposition nous permettant d'occuper les lieux, nous entamons une série d'initiatives et occupons la place à compter du 16 février 2021. Mars va être à la hauteur de l'enjeu.

Le 02 mars : Pour donner suite au démontage des portes et fenêtres de l'UL commandité par la mairie, l'UD lance un appel à convergence immédiate sur

tion dans ses locaux à laquelle le maire de St Pourçain ne se rendra pas, prétextant la tenue d'une nouvelle manifestation CGT devant la préfecture, lieu de la réunion.

Le 05 : Nous apprenons que la décision du Tribunal Administratif est reportée au 19 mars. Nous nous organisons en conséquence pour continuer l'occupation de nos locaux.

Le 12 : Nouvelle manifestation avec instauration d'un village CGT devant la mairie. Nos camarades du Puy de Dôme viendront nous prêter mains fortes.

Le 16 : Nouveau temps fort devant la mairie, à partir de 11h00, en présence de Philippe Martinez.

Le 19 : Le Tribunal Administratif rejette notre requête en référé mais, comme il n'a pas acté l'expulsion de nos locaux, ni jugé sur le fond, nous continuons l'occupation de nos locaux.

Le 23 : Nous adressons, de nouveau, un courrier au Préfet lui demandant d'être à l'initiative d'une nouvelle mé-

diation.

Le 25 : Nouveau rassemblement avec conférence de presse.

Le 02 avril, le maire de St Pourçain nous adressera, par voie d'huissier, un courrier mettant la CGT en demeure de quitter les lieux dans un délai imparti, avec obligation de paiement d'une astreinte journalière de 500 € en cas de dépassement de ce délai. Les militants CGT du département se réuniront le 06 avril, à l'UL de St Pourçain, afin de déterminer collectivement les suites à donner à la lutte au vu de ce nouvel élément. La CGT décidera de maintenir en l'état sa procédure judiciaire sur le fond, et d'accepter la mise à disposition d'un local par l'ARAC de St Pourçain afin de pouvoir continuer ses activités dans de bonnes conditions. Le déménagement de l'UL CGT dans les locaux de l'ARAC aura lieu le 16 avril 2021.

Mais bien d'autres luttes et événements marquants se sont déroulés dans l'Allier...

01 mars 2021 : Rassemblement, à l'initiative de l'intersyndicale CGT, FO et UNSA, des personnels de la Santé, devant le CH de Vichy, à l'occasion de la visite du directeur de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

04 mars 2021 : L'intersyndicale CGT, FO et UNSA du CH de Vichy boycotte

le Comité Technique d'Etablissement.

04 mars 2021 : Le torchon brûle chez Bouchara Recordati... Dans le cadre des négociations salariales 2021, un préavis de grève a été déposé pour la période du 03 au 15 mars 2021 avec un temps fort (piquet de grève et appel à rassemblement) le 04 mars, jour de CSE Extraordinaire.

08 mars 2021 : Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, l'UL CGT Montluçon/Commentry sera à l'initiative d'une action symbolique devant un établissement de la grande distribution du bassin

fait appel dans le procès qui l'oppose au Secrétaire Général de l'UD CGT de l'Allier : Laurent Indrusiak est définitivement relaxé.

09 mars 2021 : Rassemblement devant le Commissariat de Moulins, en soutien à Sébastien Claire, cheminot CGT de Moulins, convoqué, une nouvelle fois, dans le cadre d'un dépôt de plainte, à l'initiative d'un dirigeant local de la SNCF à son encounter en octobre 2019.

15 mars 2021 : Veille des premiers débats au Sénat de la proposition de loi « Sécurité Globale », la CGT, signataire de l'appel à se mobiliser contre ces textes liberticides, invite la population à se rassembler, à 16h30, devant la Préfecture de Moulins et les Sous-Préfectures de Montluçon et Vichy.



Soutien à Sébastien Claire le 9 mars

montluçonnais afin de dénoncer, une nouvelle fois, les conditions de travail des femmes dans les entreprises de ce secteur. Une vidéo sera réalisée à partir des témoignages de ces salariées et sera mise en ligne sur le site Facebook de l'UL.

09 mars 2021 : La Poste n'ayant pas

16 mars 2021 : Une journée bien remplie avec Philippe Martinez dans l'Allier ! Le marathon commence dès 9h00 avec la participation à l'AG du Syndicat CGT des Cheminots de St Germain des Fossés. Débats, échanges tout azimut sur le délitement



Porte de la mairie de St Pourçain

les lieux pour soutenir les camarades présents et sécuriser nos locaux. Nous ferons établir un constat d'huissier. Une plainte sera déposée en gendarmerie ainsi qu'une nouvelle requête au Tribunal Administratif. Un barnum sera monté devant la mairie.

Le 03 : Nouvel appel à la mobilisation à St Pourçain avec la présence de France 3.

Le 04 : À la suite de l'intervention de Philippe Martinez auprès du Ministère de l'Intérieur, la Préfecture propose une réunion de média-



Le local de l'UL de St Pourçain déporté dans la rue

AGENDA

CE UD :
10 juin, 9 sept.,
21 oct. et 2 déc. 2021

Bureau UD :
27 mai, 8 juil.,
2 sept., 7 oct.,
26 oct. Et 18 nov. 2021

Formations :
♦ Niveau 1 :
module 1 du 26 au 28 mai 2021
module 2 du 7 au 8 juin 2021
module 3 du 21 au 23 juin 2021

♦ CSSCT :
du 14 au 18 juin 2021
du 4 au 8 octobre 2021
♦ CSE Prise de mandat (-50 salariés)
du 13 au 15 septembre 2021
♦ Communication du 20 au 24 septembre 2021
♦ Initiation au droit du 20 au 22 octobre 2021
♦ Niveau 2-module 1 du 25 au 29 octobre 2021
♦ Rédaction d'un tract du 4 au 5 novembre 2021
Intéressés ? Pensez à vous inscrire rapidement

Congrès ou Comité Général :
Congrès CH Moulins/Yzeure le 4 mai 2021
Congrès UL de Moulins : 11 mai 2021
Comité Général UL Vichy : 1^{er} juillet 2021
Congrès UD de l'Allier : 12 et 13 octobre 2021



Hall de gare de Montluçon

de la SNCF, la riposte syndicale, la nécessité d'inter professionnaliser les luttes... Suivi, à compter de 11h30, d'un rassemblement à St Pourçain devant la mairie pour une interpellation en public du maire de la commune. C'est aussi l'étape de la pause déjeuner. Tout début d'après-midi, rencontre avec la section syndicale FAPT CGT au centre de tri postal Moulins/Yzeure. Visite du site, échanges avec les salariés en droit de retrait qui ont mené une lutte exemplaire pendant plusieurs mois face à leur direction.

A Tronget rendez-vous avec les élus territoriaux et les acteurs économiques locaux pour assister à la présentation d'un projet territoire zéro chômeur en présence des privés d'emplois. La journée s'achève par un débat militant sur les 32H, de 16h30 à 18h00.

19 mars 2021 : A l'appel de l'intersyndicale CGT et FO, une centaine de salariés BOSCH, à Yzeure, débrayent pendant une heure en signe de solidarité avec ceux de BOSCH, à Rodez, où 750 postes sur 1 250 vont être supprimés, et pour la défense de l'Emploi de manière plus générale.

20 mars 2021 : Dans le cadre de la mobilisation des professionnels de la Culture, la CGT Spectacle a appelé à

manifeste, à Montluçon, depuis la place Jean Dormoy jusqu'au Théâtre Municipal.

23 mars 2021 : L'UL CGT Montluçon/Commentry présente la toute nouvelle section CGT « bâtiment, construction et travaux publics ». Longue vie à la section naissante !

25 mars 2021 : La CGT Mines-Energie, toujours mobilisée pour la défense du service public de l'énergie, appelle à une nouvelle journée d'action avec préavis de grève et rassemblement sur le site Marcel Paul de Montluçon.

31 mars 2021 : Les retraités sont à nouveau dans l'action pour la défense de leur pouvoir d'achat. L'Union Syndicale des Retraités CGT de l'Allier appelle à des rassemblements, à 10h30, devant la Préfecture de Moulins et les Sous-Préfectures de Montluçon et Vichy.

2 avril 2021 : Congrès du syndicat Adisseo de Commentry, actifs et retraités, devant une quarantaine de participants. Election du nouveau Secrétaire Général Maxime Pampaloni.

08 avril 2021 : Des mobilisations dans plusieurs secteurs :

L'Energie, avec appel à la grève et ras-

semblements, notamment au Centre Marcel Paul de Montluçon ;

La Santé, avec appel à la grève et rassemblement devant la Préfecture à Moulins ;

L'Education, avec appel à rassemblement des AESH devant l'Inspection Académique à Yzeure.

10 avril 2021 : Laurent Wauquiez organise une conférence de presse, en gare de Montluçon, afin d'annoncer l'aide de la Région AURA à la société RAILCOOP, nouvel opérateur privé pour la reprise de la desserte Bordeaux/Lyon. L'UD CGT de l'Allier appelle à un rassemblement devant la gare pour faire connaître la position de la CGT et réaffirmer notre attachement au service public ferroviaire. Le comité d'accueil à Wauquiez fut efficace si l'on en juge les circuits détournés qu'il s'est employé à utiliser pour éviter de croiser la CGT.

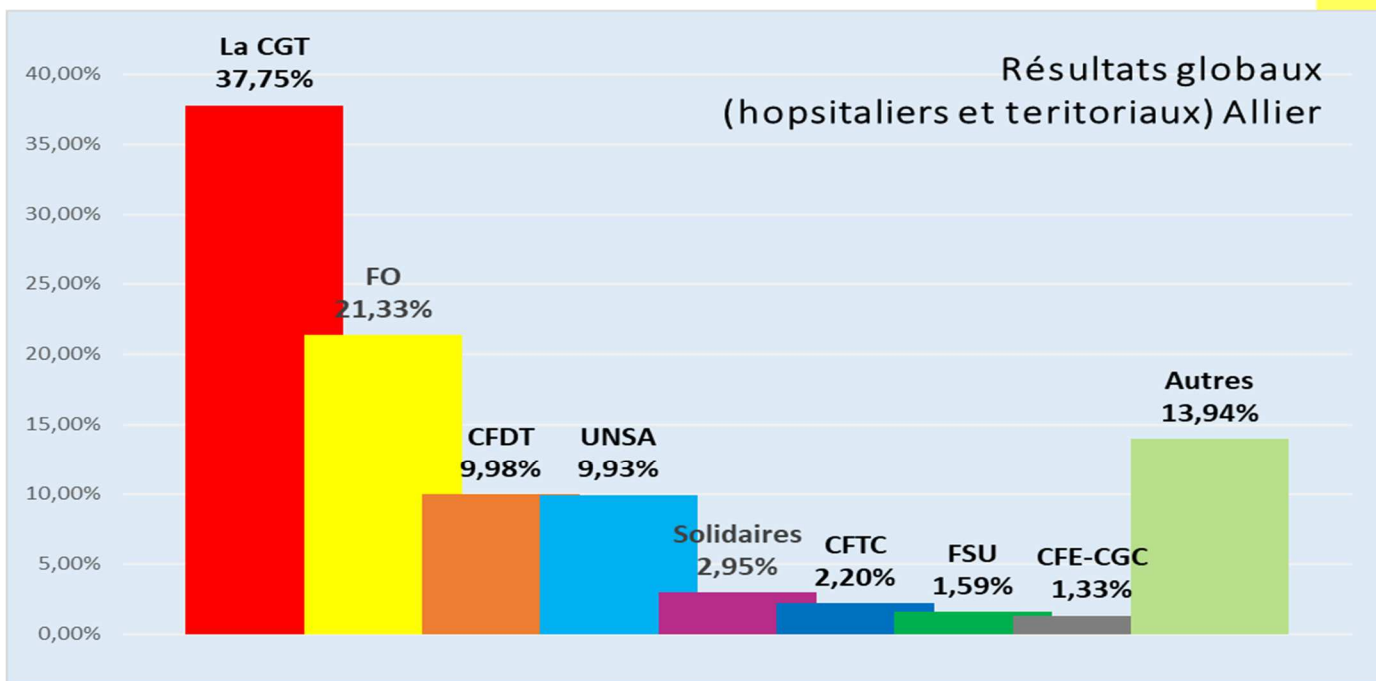
23 avril 2021 : La CGT appelle à la mobilisation contre le projet de réforme de l'assurance chômage. Dans l'Allier, des rassemblements se sont tenus devant les « Pôle Emploi » respectifs de Montluçon et Moulins.

Gisèle Bascoulergue



Résultats CNRACL

La campagne s'est déroulée dans un contexte sanitaire qui a freiné considérablement notre activité et communication de terrain, avec des employeurs qui se sont très peu impliqués dans ce scrutin, un système de vote par voie électronique et par correspondance qui n'a pas facilité la participation et malgré cela... nous restons 1ère organisation syndicale.



Avec 4 sièges sur 8, nous confirmons notre première place d'organisation syndicale chez les actifs et les retraités au Conseil d'Administration de la C.N.R.A.C.L (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales), régime couvrant les risques « vieillesse » et « invalidité » des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, avec 28,76 % des voix chez les actifs et 23,96 % des voix exprimées chez les retraités sur le plan national.

Ce vote CGT confirme la confiance envers les administratrices et administrateurs CGT et l'attachement des agents à un système de retraite par répartition à prestations définies. Il démontre également leur rejet de la réforme portée par le président Macron, rejet que la CGT incarne pleinement.

En effet, avec une baisse de 8,3 % du produit intérieur brut (PIB) sur l'année 2020, au vu du contexte COVID-19, le projet Macron entraînerait, de fait, un effondrement du niveau des pensions des retraités.e.s. Dans son système à point, l'objectif du projet de loi de Macron est avant tout l'équilibre financier des régimes de retraite. Le niveau de pension y servirait de variable d'ajustement. Mécaniquement, ce système engendrerait de fait une diminution du niveau des pensions et un recul de l'âge de départ à la retraite.

Résultats pour l'Allier :

Hospitaliers actifs : exprimés 1241 soit 99,36% des votants
483 voix pour la CGT soit 38,92%

Territoriaux actifs : exprimés 1535 soit 98,78% des votants
565 voix pour la CGT soit 36,81%

Hospitaliers et territoriaux retraités : exprimés 3523 voix soit 99,49%

1114 voix pour la CGT soit 31,62%

Hospitaliers actifs : CGT 38,92%
- FO 29,90% - UNSA 13,22%

Territoriaux actifs : CGT 36,81%
- FO 14,40% - UNSA 5,47%

Hospitaliers + Territoriaux : CGT 31,62%
- FO 20,35% - CFDT 13,71%

Forte de sa première place, la CGT continuera à défendre les intérêts des affiliés et pensionnés de la CNRACL.

Christiane Micaud

Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale

partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

En route vers le 62ème congrès

Notre 62ème congrès aurait dû se tenir il y a quelques mois déjà, mais ce n'est pas comme si le virus nous avait laissé mener nos projets comme nous l'entendions. Quoiqu'il en soit, que ce dernier continue de muter ou non, c'est dorénavant acté : le 62ème congrès de notre Union Départementale se tiendra les 12 et 13 octobre 2021 à la salle de L'Agora à Commentry. Pour le moment, il est bien prévu qu'il se tienne en présentiel, mais si, pour quelques raisons que ce soit, nous ne pouvons nous réunir, le congrès aurait quand même lieu, probablement en visio. Espérons que le plus dur de la crise sanitaire soit derrière nous afin de pouvoir nous rencontrer de façon plus conviviale, avec de vrais échanges passionnés, comme seule notre organisation sait le faire.



Ne pas perdre de temps dans la préparation...

La CE du 25 mars 2021 a validé la mise en place de 4 commissions :

- Commission de candidatures
- Commission mandats et votes
- Commission révision des statuts
- Commission organisation et accueil logistique

Des camarades se sont déjà inscrits, mais d'autres peuvent venir compléter ces groupes en s'inscrivant auprès de l'UD.

Les exercices pris en compte pour le calcul des voix pour le congrès, seront ceux de 2017, 2018, 2019 et 2020, avec comme date butoir, le 31 mai 2021 pour le dernier versement.

Les premiers échanges sur le déroulé du congrès ont eu lieu. Il nous apparaît important de faire figurer :

- Rapport d'activité (à faire voter)

- Rapport financier (à faire voter)
- Modifications des statuts (à faire voter)
- Le périmètre territorial des UL pourrait faire l'objet d'une réflexion du congrès
- Débats thématiques : Syndicalisation-Vie syndicale...

Du pain sur la planche

Si nous avançons, il n'en reste pas moins que beaucoup de choses restent à faire.

Rapidement, il va falloir faire remonter les candidatures CE (direction de l'UD) et CFC (Commission Financière et de Contrôle) et sans doute en solliciter d'autres, établir un plan de visites des syndicats et commencer à réunir les commissions.

Puis, dans les semaines à venir, aux alentours de juin, le document préparatoire sera une des priorités du congrès. Il devra être rédigé et mis en page durant les congés d'été pour être

à la disposition des organisations première quinzaine de septembre.

Enfin, nous entrerons dans la dernière ligne droite, celle de la concrétisation qui verra se mettre en place l'organisation des travaux pour que ce

62ème congrès soit non seulement constructif et efficace mais aussi qu'il se déroule dans les meilleures conditions.

Comme vous le savez tous, un congrès nécessite beaucoup d'organisation, et ce à tous les niveaux, mais la logistique le jour J demande que beaucoup de copains soient présents. Les « locaux » seront évidemment mis à contribution.

Alors, en attendant ce jour, où nous pourrons faire le bilan du mandat passé et aborder le prochain, le travail ne manque pas et l'aide de chacun sera des plus utiles. N'hésitez pas et contactez notre UD pour vous inscrire dans l'organisation du congrès.

Magalie Ferreira Neves

CHANGEZ DE REGARD SUR L'ACTUALITÉ SOCIALE ET JURIDIQUE

nvo LA NOUVELLE VIE OUVRIÈRE
LE MAGAZINE DES MILITANTS
DE LA CGT
nvo.fr



**ABONNEZ
VOUS !**

**Deux formules :
5 € ou 12 € par mois**



> Bulletin d'abonnement

Syndicat / société (si nécessaire à l'expédition) _____

Madame Monsieur

Nom* _____ Prénom* _____

N° _____ Rue* _____

Code postal* _____ Ville* _____

Fédération ou branche professionnelle _____

Tél.* _____ UD _____

Courriel* _____

* Champs obligatoires

Abonnement NVO : 5 €/mois ou 60 €/an

NVO, le magazine papier (10 numéros par an) et web + Hors-série VO Impôts, le guide fiscal + en accès abonné sur nvo.fr : l'actualité sociale

Pack NVO Droits : 12 €/mois ou 144 €/an

L'abonnement NVO + RPDS, la Revue pratique de droit social papier (11 numéros par an dont un double) et web + en accès abonné sur nvodroits.fr : l'actualité juridique, le droit du travail, le droit des élus et mandatés, le droit au quotidien

Paiement

Chèque à l'ordre de la Vie Ouvrière N° chèque _____

Banque _____

Prélèvement automatique en :

2 fois, prélèvement semestriel 12 fois, prélèvement mensuel

Merci de remplir et signer l'autorisation de prélèvement ci-contre et de joindre votre RIB.

Offre valable jusqu'au 30/06/2019. Au-delà, nous consulter.

Autorisation de prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) La Vie Ouvrière à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Vie Ouvrière.

Titulaire du compte

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

IBAN _____

BIC _____

Créancier

La Vie Ouvrière 263, rue de Paris, case 600

93516 Montreuil Cedex - Identifiant SEPA : FR87ZZ632727

Fait le : _____

Signature

Établissement teneur du compte

Nom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

code origine : PROSPECTUS

ADRESSEZ CE BULLETIN À : NVO – Case 600 – 263, rue de Paris – 93 516 Montreuil Cedex

Tél. : 0149 88 68 50 / Fax : 0149 88 68 66 – abonnement@nvo.fr

